

Plan de lutte contre d'absentéisme à engager par la Communauté de Communes :

A) Bien-être au travail :

- Inspection des locaux organisée avec les Vice-Présidents en charge des RH et des bâtiments afin d'améliorer les conditions de travail. Les locaux étant parfois communaux, une rencontre est ensuite organisée avec le Maire afin de déterminer la répartition de la prise en charge les travaux... Cette inspection des locaux est faite au fil de l'eau dans l'année
- Signature d'une mission qualité de vie au travail avec le Centre de Gestion de la fonction publique de la Sarthe (signature de la convention en cours)
- Mise à jour du document unique et suivi du document unique par un groupe constitué du Centre de Gestion de la fonction publique de la Sarthe pour identifier les risques et mettre en place des plans de prévention. – En cours
- Études ergonomiques et plan d'investissement : depuis 3 ans, la Collectivité a mis en place un plan de renouvellement des bureaux et chaises ergonomiques pour les services administratifs
- Usure professionnelle : mettre en place des rencontres d'agents avec comme thématique la pratique professionnelle. Thématiques déjà organisées au sein du Service Enfance Jeunesse / À élargir auprès des autres services
- Recours aux expertises : partenariat avec un psychologue privé, ergonomiste, ou mise en place d'une mission de coach RH

B) Politique RH :

- Étude de pénibilité des métiers : cartographie des postes
- Afin d'éviter l'usure psychologique ou physique, permettre la mobilité interne entre les postes : lors d'un départ d'un agent ou d'un nouveau recrutement, proposer systématiquement le poste en interne
- Mutualisation des fonctions et optimisation des postes au départ d'un salarié
- Règles d'avancement : liées aux objectifs atteints et à l'assiduité
- Formations professionnelles : développer la formation CNFPT en intra en priorité
- Renforcer le dialogue social : associer les membres du CST en termes de communication
- GPEC : travail sur les départs à la retraite et sur le vieillissement des agents par rapport aux fonctions et missions. DÉVELOPPEMENT des formations et évolution professionnelle